



A.F.G.S.U. Niveau 2

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2

Contexte: Arrêté du 03 mars 2006

Cette attestation a pour objet l'acquisition par les professionnels destinés à travailler au sein des établissements de santé ou de structures médico-sociales et par les professions de santé des connaissances nécessaires à :

- La prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel.
- L'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.
- L'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Public concerné :

Destinée à tout personnel, administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale ;

Prérequis :

Pour s'inscrire à cette formation, le candidat doit :

- soit être admis à suivre une formation à une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique ou à une formation des professions pour lesquelles la réglementation prévoit l'obligation de disposer en fin de cursus de l'attestation de niveau 2 ;
- soit disposer d'un titre ou diplôme l'autorisant à exercer l'une de ces professions, et disposer de l'attestation en cours de validité de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge avec du matériel en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale :

- Prise en charge seul ou en équipe d'une personne en situation d'urgence vitale ou fonctionnelle.
- Implication des mesures en utilisant des moyens de protection individuels ou collectifs face à un risque majeur.

Contenu:

Jour 1 - Urgences vitales :

Savoir détecter et agir lors :

- d'hémorragies
- d'obstruction des voies aériennes
- d'inconscience
- d'arrêt cardiaque

Connaître le chariot d'urgence.

Jour 2 - Urgences potentielles :

Savoir agir lors :

- d'un malaise d'un tiers
- de traumatismes



HOPITAUX DU LEMAN

Service Formation Continue

3 avenue de la Dame, CS 20526 - 74203 Thonon-les-Bains

<http://www.hopitauxduleman.fr>

Responsable service Formation, Fanny SAHUC : 04 50 83 20 17 - Secrétariat : 04 50 83 20 44

f-sahuc@ch-hopitauxduleman.fr

- d'un accouchement inopiné
- d'un risque infectieux

Jour 3 - Les risques collectifs :

- Connaître les différents types de danger
- Connaître les différents plans de secours
- Identifier les risques NRBC et savoir agir en fonction.

Démarches pédagogiques :

- Formation en présentiel uniquement
- Mises en situations adaptées au public
- Analyse de cas concrets
- Apports théoriques en complément des acquis, réalisés en pédagogie active
- Ateliers pratiques
- Validation sommative

Modalités d'évaluation :

Evaluation pendant la formation sur les gestes et soins acquis ou non acquis.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation : Délivrance d'un diplôme par le CESU 74

Feuilles d'émargement par les HDL

Certificat de fin de formation, par les HDL, en attendant le diplôme du CESU 74

Modalités d'accès :

Durée : 3 journées de 7 heures, soit 21H

Horaires : 8h30 – 16h30 (1H de pause déjeuner)

Lieu : Hôpitaux Du Léman, (bâtiment HAD) – salle des Portes du Soleil

Effectif : 6 à 12 personnes

Dates : voir planning des sessions

Délai d'accès : inscription possible jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation sous réserve de place disponible

Accessibilité :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrions ainsi vous détailler les possibilités d'accueil pour vous permettre de suivre la formation ou vous orienter si besoin vers les structures spécialisées.

Intervenants :

Infirmiers et infirmiers Anesthésiste Diplômés d'Etat, titulaires de l'attestation d'habilitation pour la formation à l'AFGSU

Tarif pour les stagiaires extérieurs aux HDL :

- 410 € par personne pour 3 jours (Tarif CESU 74 dont 5€ coût du diplôme)
- 195 € par apprenants d'institut de formation pour 3 jours (Tarif CESU 74 dont 5€ coût du diplôme)